



Électricité
Générale

2309.16

SARL Transports Grangie

360 Chemin de la Sablière
46000 Cahors

FACTURE

N° : FAC00000072

Date : 17/11/2023

N° client : CLT00000067

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
Dépannage	1,00		122,73 €	0,00%	122,73 €	10,00%

Lpdm M106123

Regle ab le M106123
BPO

Détail de la TVA				Total HT	122,73 €
Code	Base HT	Taux	Montant	TVA	12,27 €
TVA 10 %	122,73 €	10,00%	12,27 €	Total TTC	135,00 €

Règlement	Virement
Echéance(s)	135,00 € au 17/12/2023

Le montant total s'élève à cent trente-cinq euros

n° Assurance Décennale 146015834 N 001 pour la période du 18/01/2022 au 31/12/2022.

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, I al. 12 du code de commerce et D. 441-5 ibidem).